



## Population des Hauts-de-France : la région quitte le trio de tête à l'horizon 2050

**A**vec 260 000 habitants supplémentaires attendus à l'horizon 2050, la population des Hauts-de-France devrait croître moins vite qu'en France métropolitaine (+ 4,3 % contre + 12,5 %). La région perdrait ainsi sa troisième place des régions françaises en termes de population. Malgré une forte progression du nombre de seniors d'ici 2050 (+ 640 000 personnes), elle resterait la plus jeune de province. Au sein des Hauts-de-France, l'Oise connaîtrait la plus forte croissance de population. Le poids démographique du Nord serait renforcé pour atteindre 44 % de la population régionale en 2050. Avec 6 % d'augmentation entre 2013 et 2050, la Somme bénéficierait d'une croissance de sa population similaire à celle du Nord tandis que le nombre d'habitants du Pas-de-Calais resterait quasiment stable. Pénalisée par le manque de naissances, seule l'Aisne perdrait des habitants d'ici 2050.

Audrey Baëhr, Laure Leroy, Insee

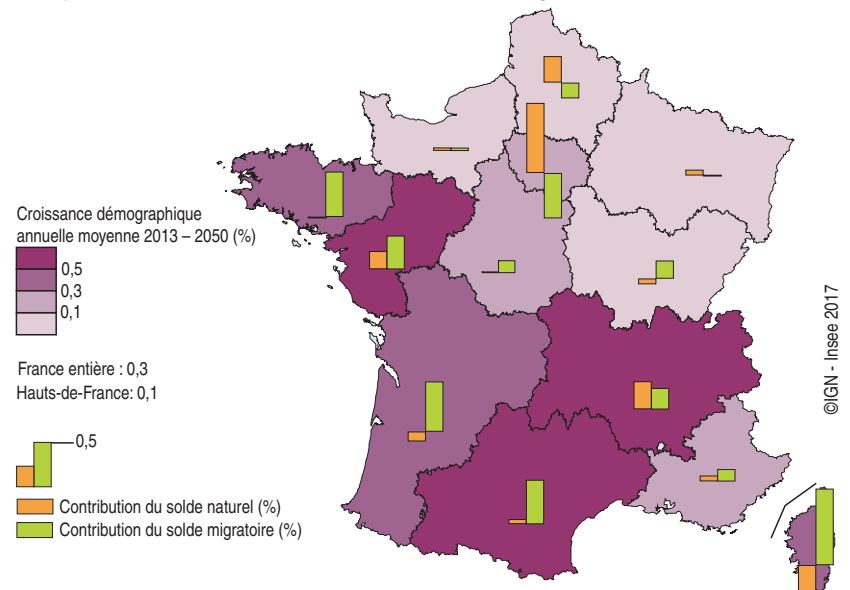
Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*encadré*), les Hauts-de-France devraient perdre leur position de 3<sup>e</sup> région la plus peuplée de France en 2013 (2<sup>e</sup> des régions de province derrière Auvergne-Rhône-Alpes), pour occuper la 5<sup>e</sup> place en 2050 (4<sup>e</sup> de province derrière Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Nouvelle Aquitaine).

La région devrait en effet connaître une croissance démographique relativement modérée sur l'ensemble de la période (*figure 1*). Avec 6,2 millions de personnes en 2050, contre près de 6 millions aujourd'hui, soit un gain de population d'environ 260 000 personnes, la hausse démographique des Hauts-de-France serait moins prononcée qu'au niveau national. La population augmenterait de 4,3 % sur l'ensemble de la période (contre + 12,5 % au niveau France entière), au rythme de + 0,1 % par an en moyenne (contre + 0,3 % France entière). Sa croissance serait ainsi ralentie par rapport à la période antérieure (2008-2013) où elle atteignait + 0,2 % par an.

L'accroissement démographique de la région serait uniquement porté par son solde naturel positif (naissances plus nombreuses que les décès) (*définitions*). Avec Auvergne-Rhône-Alpes, c'est la région de province pour laquelle ce solde contribue-

### 1 Une croissance démographique modérée dans les Hauts-de-France d'ici 2050

Croissance démographique annuelle moyenne entre 2013 et 2050 au sein des régions métropolitaines, et contributions des soldes naturel et migratoire à la croissance



Sources : RP 2013, Omphale 2017, scénario central.

rait le plus à la croissance démographique. Il devrait cependant diminuer sur toute la période, de façon accentuée à partir de 2030, en raison des nombreux décès des générations nées durant le baby boom (1942-1973).

À l'inverse, la croissance démographique des Hauts-de-France serait fortement pénalisée par les mouvements migratoires. C'est en effet la seule région de province pour laquelle un solde migratoire négatif (départs de population plus nombreux que

les arrivées) vient restreindre l'accroissement démographique.

### Une forte progression du nombre de seniors

Entre 2013 et 2050, seule la population des seniors (65 ans ou plus) devrait augmenter dans la région (figure 2). Avec 640 000 personnes supplémentaires, soit une hausse de 1,4 % par an en moyenne (contre + 1,5 % en moyenne France entière), les Hauts-de-France abriteraient 1,6 million de personnes de 65 ans ou plus en 2050, contre 920 000 aujourd'hui. La part des seniors passerait ainsi dans la région de 15 % en 2013 à 25 % en 2050, soit une hausse de dix points d'ampleur équivalente au vieillissement démographique observé en France. Le poids des seniors dans la population régionale en 2050 serait toutefois inférieur de deux points à la moyenne française. Les Hauts-de-France resteraient ainsi, comme en 2013, la région de province présentant la plus faible proportion de seniors.

À l'inverse, la population des moins de 20 ans, ainsi que celle des 20-64 ans, devraient diminuer entre 2013 et 2050 dans la région (- 0,2 % en moyenne par an pour chacune des deux tranches d'âge). En 2050, les Hauts-de-France compteraient ainsi un peu moins de 1,5 million de jeunes de moins de 20 ans, soit près de 120 000 personnes de moins qu'en 2013 dans cette tranche d'âge. Avec 23 % de moins de 20 ans en 2050, soit une baisse de trois points par rapport à 2013, la région resterait cependant la plus jeune de province. En Île-de-France, la proportion de jeunes de moins de 20 ans serait en 2050 de 24 %.

### La plus forte croissance démographique attendue dans l'Oise

Avec près de 900 000 habitants en 2050 contre 815 000 en 2013, c'est le département de l'Oise qui devrait enregistrer la plus forte croissance démographique dans la région. Avec environ 10 % de hausse sur l'ensemble de la période, l'augmentation resterait cependant légèrement inférieure à la tendance française (+ 13 %), mais nettement plus marquée qu'en moyenne régionale (+ 4 %) (figure 3). Le dé-

partement devrait ainsi peser davantage dans la démographie des Hauts-de-France en 2050, en abritant un peu plus de 14 % de la population (soit environ 1 point de plus qu'en 2013). Comme pour l'ensemble de la région, c'est la dynamique des naissances, plus nombreuses que les décès, qui expliquerait à elle seule l'accroissement démographique envisagé d'ici 2050 dans l'Oise. Après celui du Nord, le département est en outre celui de la région pour lequel le solde naturel contribuerait le plus à la hausse de population (figure 4). Ce surplus de naissances, couplé à une certaine attractivité de l'Oise notamment auprès des jeunes actifs franciliens, explique qu'il soit le département pouvant envisager la plus forte hausse démographique d'ici 2050. L'effet négatif du solde migratoire est par ailleurs deux fois plus faible qu'en moyenne régionale.

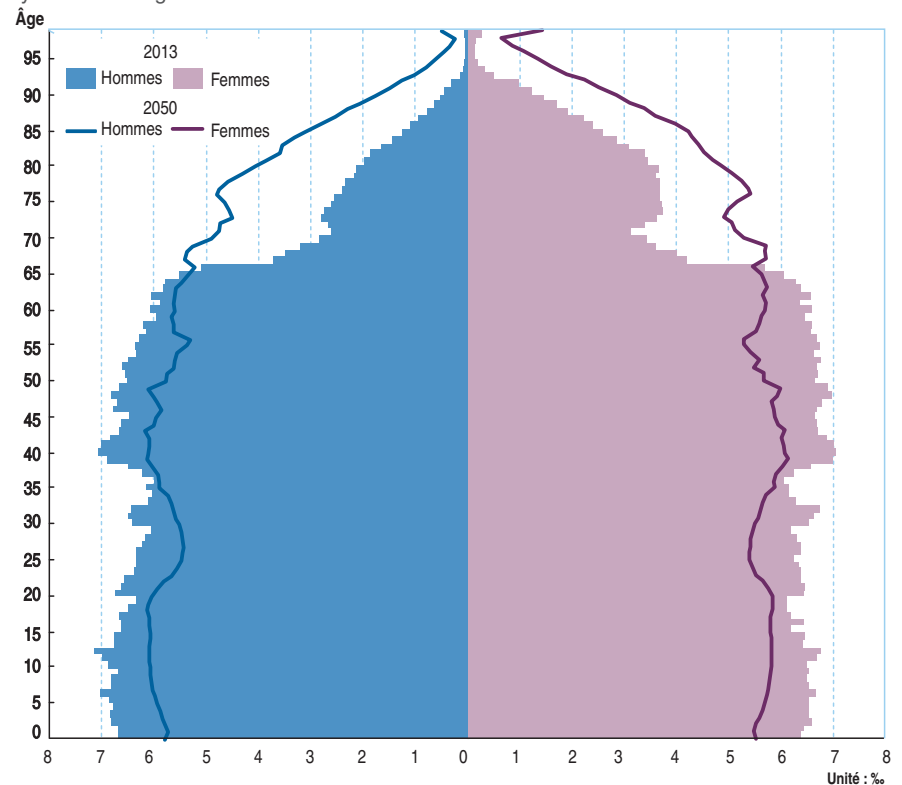
Avec environ 25 % de personnes de 65 ans ou plus en 2050 (équivalent à la moyenne régionale) (figure 5) et 24 % de moins de 20 ans (un point de plus qu'en région), l'Oise est en outre, après le Nord, le département qui devrait abriter la plus faible proportion de seniors et la plus forte part de moins de 20 ans de la région. Par conséquent, son vieillissement à l'horizon 2050 serait, avec celui du Nord, le moins marqué des départements des Hauts-de-France.

### Un renforcement du poids démographique du Nord

Après l'Oise, c'est dans le département du Nord que la population devrait le plus augmenter d'ici 2050 (+ 6 % contre 4 % pour l'ensemble des Hauts-de-France). Il gagnerait ainsi envi-

## 2 Un vieillissement démographique marqué à l'horizon 2050

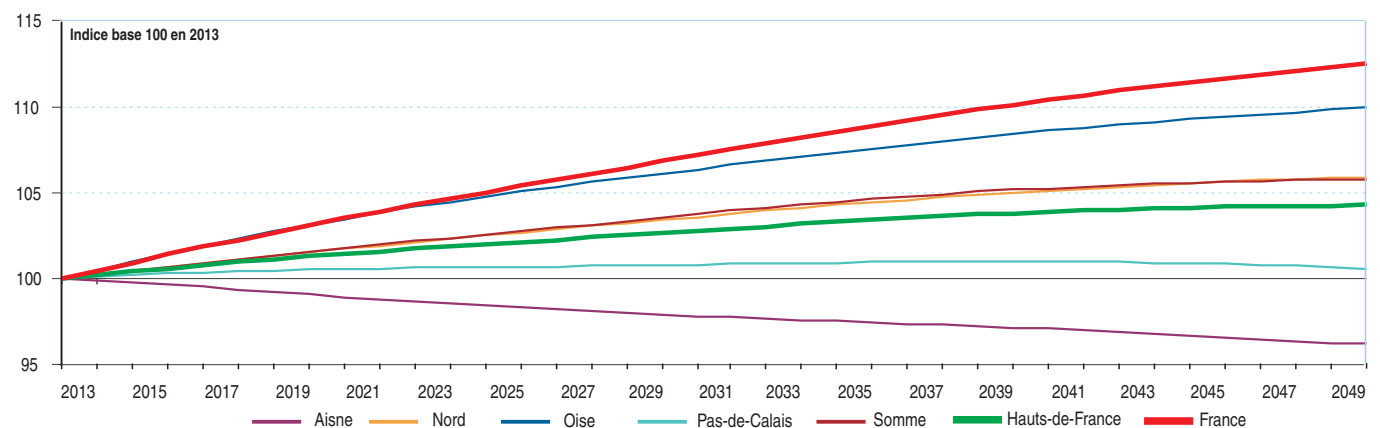
Pyramide des âges 2013-2050 dans les Hauts-de-France



Sources : RP 2013, Omphale 2017, scénario central.

## 3 Une population en baisse dans l'Aisne, en faible progression dans les autres départements

Évolution de la population par département entre 2013 et 2050 (indices, base 100 en 2013)



Sources : RP 2013, Omphale 2017, scénario central.

ron 150 000 habitants, pour rassembler un peu plus de 2,7 millions de personnes en 2050 (contre 2,6 millions en 2013). Son poids démographique, déjà important à l'échelle de la région, devrait par conséquent encore s'accroître, passant de 43 % de la population des Hauts-de-France en 2013 à 44 % en 2050.

Fortement pénalisé par les mouvements migratoires, le Nord maintiendrait cependant une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale grâce à l'accroissement naturel. C'est en effet au sein de ce département que le solde naturel devrait concourir le plus à la croissance de la population d'ici 2050 dans la région, en raison notamment de sa relative jeunesse.

Le Nord devrait en outre rester le plus jeune des Hauts-de-France en 2050, du fait entre autre de sa forte attractivité auprès des populations étudiantes. Avec 24 % de moins de 20 ans en 2050 (contre 23 % attendus dans les Hauts-de-France et 22 % en France), le Nord occuperait le troisième rang des départements les plus jeunes de la France de province. Il devrait par ailleurs abriter la plus faible proportion de seniors à l'horizon 2050, avec 23 % de 65 ans ou plus contre 25 % dans la région (27 % France entière), et connaître par conséquent un vieillissement démographique moins marqué que dans les autres départements.

### Dans la Somme, même croissance que dans le Nord

Avec une augmentation de son nombre d'habitants de 6 % entre 2013 et 2050, la Somme devrait enregistrer une croissance démographique similaire à celle du Nord. Le département gagnerait environ 33 000 habitants, passant d'un peu plus de 570 000 résidents à près de 605 000, et rassemblerait toujours autour de 10 % de la population des Hauts-de-France.

Si l'excédent de naissances sur les décès vient expliquer une partie de la croissance démographique envisagée d'ici 2050, la Somme bénéficie également d'une dynamique migratoire plus favorable que les autres départements de la région. C'est en effet le seul département des Hauts-de-France qui ne devrait pas connaître un solde migratoire négatif.

Avec 22 % de moins de 20 ans à l'horizon 2050, la Somme devrait être, avec l'Aisne (22 % également), le département comptant la plus faible proportion de jeunes dans la région. Le département rassemblerait par ailleurs environ 27 % de 65 ans ou plus en 2050, soit environ dix points de plus qu'en 2013. La proportion de seniors résidant dans la Somme serait ainsi supérieure à la moyenne régionale (25 %), mais similaire à la moyenne française.

### Une population stable dans le Pas-de-Calais

Avec un gain d'environ 9 000 habitants, le Pas-de-Calais n'enregistrerait qu'une très légère hausse démographique entre 2013 et 2050, rassemblant toujours autour de 1,5 million de personnes. Sa population n'augmenterait ainsi que d'environ 1 % sur la période, soit une progression quatre fois plus faible que la moyenne des

Hauts-de-France (+ 4 %). Si son poids démographique dans la région est donc amené à diminuer d'ici 2050, le Pas-de-Calais continuerait cependant de regrouper près du quart de la population régionale. Ainsi, en 2050, les deux départements de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais rassembleraient toujours, comme en 2013, plus des deux tiers de la population des Hauts-de-France (68 %).

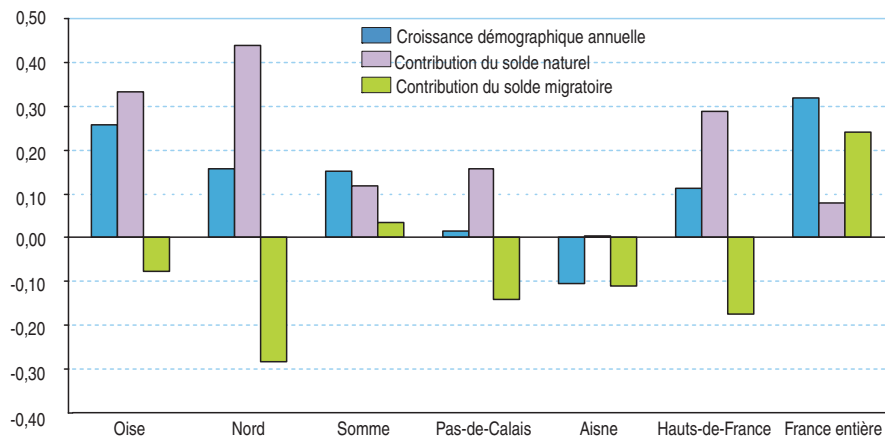
Le Pas-de-Calais est, après celui du Nord, le département qui devrait être le plus pénalisé par un solde migratoire négatif. Les départs de population plus nombreux que les arrivées viendraient ainsi réduire sa perspective de croissance démographique à long terme. Par

ailleurs, la dynamique en matière de natalité s'avère moins prononcée que pour le Nord et ne lui permet par conséquent pas d'envisager un accroissement de population aussi important.

Le département regroupe, en 2013, 26 % de moins de 20 ans, un poids équivalent à la moyenne régionale, et qui devrait diminuer au même rythme d'ici 2050 (- 3 points). La part des seniors dans la population devrait cependant croître de manière plus prononcée qu'en région (+ 11 points), passant de 16 % en 2013 à 27 % en 2050. Le Pas-de-Calais serait ainsi plus touché par le vieillissement démographique que la région dans son ensemble.

#### 4 Un solde migratoire négatif qui pénalise la croissance des Hauts-de-France

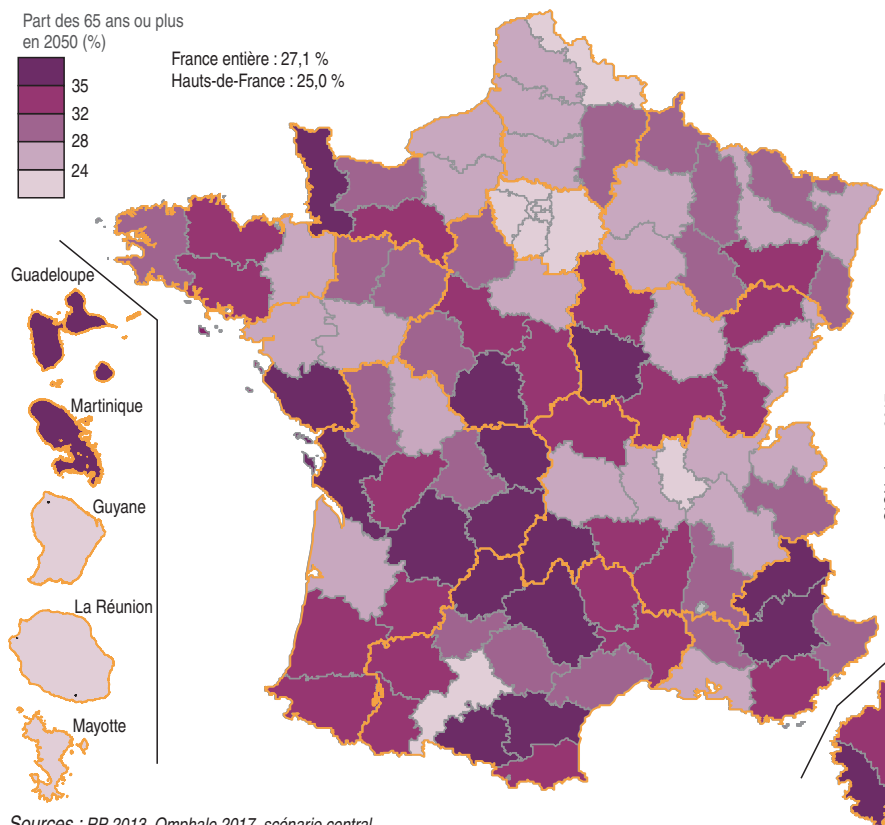
Croissance démographique annuelle moyenne entre 2013 et 2050 au sein des départements des Hauts-de-France et contributions des soldes naturel et migratoire à la croissance (%)



Sources : RP 2013, Omphale 2017, scénario central.

#### 5 Une part de seniors qui reste modérée dans tous les départements des Hauts-de-France

Part des seniors en 2050 par département



Sources : RP 2013, Omphale 2017, scénario central.

## Moins d'habitants dans l'Aisne

Seule l'Aisne devrait perdre des habitants d'ici 2050, passant de 540 000 habitants en 2013 à environ 520 000. Le département enregistrerait une baisse démographique de près de 4 % sur l'ensemble de la période. Environ 9 % de la population des Hauts-de-France réside dans ce département en 2013, un poids qui est donc amené à baisser d'ici 2050 (- 1 point).

À l'inverse des quatre autres départements de la région, l'Aisne est en effet pénalisée par un déficit de naissances lié au profil actuellement plus âgé du territoire. Si les tendances démographiques en matière de fécondité se poursuivaient, le département devrait en outre connaître, à partir de 2035, un déficit naturel (nombre de naissances inférieur au nombre de décès), ce qui explique la baisse de population envisagée d'ici 2050. Contrairement aux autres départements de la région, la faiblesse – voire

l'absence – d'accroissement naturel ne permettrait pas de combler l'effet négatif lié aux migrations.

Avec plus de 28 % de seniors en 2050, l'Aisne resterait, comme en 2013, le département le plus âgé de la région. Il souffre en effet d'un départ important des populations de moins de 20 ans. Cependant, l'attractivité résidentielle observée récemment au sud du département et liée notamment à l'influence métropolitaine de l'Île-de-France, pourrait se poursuivre et permettre à l'Aisne de retrouver une dynamique démographique plus positive à long terme. ■

## Définitions

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

**L'indice conjonctuel de fécondité** d'une année donnée mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. C'est un indicateur synthétique de la fécondité de l'année considérée.

**L'espérance de vie à la naissance** pour une année donnée représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. C'est un indicateur synthétique de la mortalité de l'année considérée.

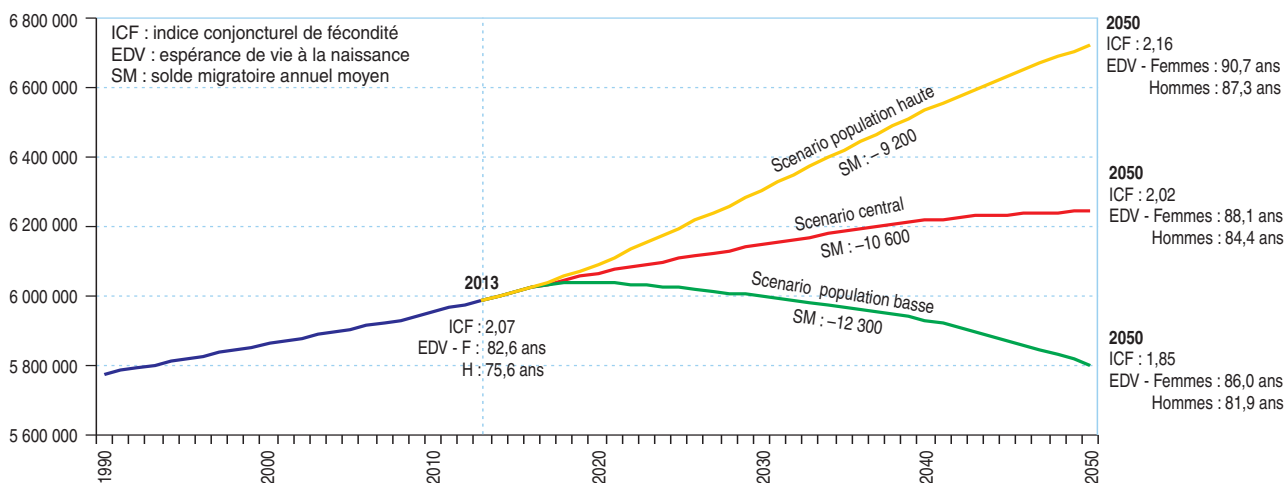
## Perspectives d'évolution démographique de la région selon plusieurs scénarios

Les projections régionales 2013-2050 présentées dans cette étude représentent une déclinaison des projections pour la France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016 (*pour en savoir plus*). Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses

retenues. Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an pour la France entière, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

La déclinaison de ces hypothèses au niveau régional et leur impact sur l'évolution de la population des Hauts-de-France sont représentés sur le graphique suivant. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées dans les Hauts-de-France et les départs de la région, quelle que soit leur origine ou leur destination (échanges internes à la France, c'est-à-dire avec d'autres régions et échanges avec l'étranger). Il est exprimé ici en moyenne annuelle sur la période de projection 2013-2050.

### Évolution passée et projetée de la population des Hauts-de-France selon différents scénarios



Note de lecture : la différence entre le nombre d'entrées dans les Hauts-de-France et le nombre de sorties de la région (soit le solde migratoire) contribue négativement à l'évolution de la population sur toute la période de projection (2013-2050), à hauteur de - 12 300, - 10 600 et - 9 200 en moyenne chaque année dans les scénarios bas, central et haut respectivement.

Source : Insee, Omphale 2017.

Insee Hauts-de-France  
130, avenue du Président J-F. Kennedy  
CS 70769  
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :  
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :  
Nadine Lhuillier  
ISSN 2493-1292  
ISSN en ligne : 2492-4253  
© Insee 2017

Crédits photos :  
Insee Hauts-de-France

## Pour en savoir plus

- Desrivierre D., « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n°1652, juin 2017, Insee.
- Jamme J., Mierlot J-M., Tapin V., « Une croissance démographique régulière en Hauts-de-France, mais des disparités territoriales », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n°48, mars 2017, Insee.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première*, n° 1619, novembre 2016, Insee.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France », *Documents de travail*, n° F1606, novembre 2016, Insee

